

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 59 (1967)
Heft: 2

Rubrik: Au fil de l'actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la privation de leur emploi à leur inscription sur des listes noires dans les entreprises.

J'espère que le monde syndical libre accentuera ses efforts en vue d'obtenir la mise en liberté de tous ceux qui se trouvent emprisonnés pour n'avoir pas accepté le «syndicat vertical» obligatoire.

Enfin, je voudrais souligner qu'il ne faut pas se contenter de «tolérances» et d'une «répression moins dure». Ce qui est indispensable, c'est la modification des structures mêmes de l'Etat espagnol et la reconnaissance, sans esprit de retour, du principe de la liberté syndicale.

Au fil de l'actualité

Par Jean Möri

Vaud 1986

L'intéressante *Revue économique et sociale* de Lausanne consacre une étude prospective à l'avenir du pays de Vaud: «Tenter de discerner le probable oblige à dégager certaines lignes de force à partir de l'état actuel et à en prolonger les effets dans les années à venir», tel est l'objet de l'équipe qui s'est attaquée à ce travail. Vingt ans est une époque suffisamment courte pour que le chercheur se sente encore sur un sol relativement ferme. Mais il est suffisamment long pour que l'esprit puisse se dégager des nombreuses contingences qui semblent déterminer les toutes prochaines années.

Il s'agit d'une œuvre collective, à l'égard de laquelle chaque auteur garde une entière liberté de jugement. Elle a vu le jour après une vingtaine de réunions plénières et de nombreuses réunions restreintes d'une commission éclectique dans laquelle figuraient également deux syndicalistes: Charles Genaine, président du Cartel syndical vaudois, et Willy Schüpbach, secrétaire romand de la VPOD.

Un chapitre pèse les forces et les faiblesses vaudoises, s'efforce de repenser les structures sociales, économiques et administratives.

L'agriculture, secteur primaire, de l'avis des prospecteurs, jouera un rôle accru au service d'une population toujours plus nombreuse et l'industrialisation se fera plutôt sous la forme de petites ou moyennes entreprises spécialisées. L'énergie nucléaire et le Centre de Lucens constitueront des points d'appui pour un tel développement. Comme partout ailleurs, une croissance rapide devrait caractériser l'avenir du secteur des services, dont la tradition universitaire et l'agrément des sites lausannois constitueront les piliers.

L'agriculture et les branches connexes constituent une source appréciable de revenu dans l'économie vaudoise. Même si le nombre des travailleurs de la terre diminue, la mécanisation, la rationalisation, la coopération, une production diversifiée contribueront à élever les ni-

veaux de vie et à contribuer au développement de la communauté.

Un autre chapitre traite des agglomérations urbaines qui s'accroîtront encore selon les prévisions des auteurs de 100 000 à 130 000 habitants d'ici 1986. Les deux tiers de la population vaudoise vivront probablement dans des agglomérations de 10 000 habitants. Le recours à la préfabrication et à la construction en hauteur contribueront à résoudre en partie le problème du logement. Des efforts spéciaux devront être entrepris pour lutter contre l'isolement et le déracinement d'une population beaucoup plus mobile. La création de centres de loisirs et l'amélioration du sort des personnes âgées seront parmi les préoccupations dominantes. L'aménagement du territoire sur la bande cotière lémanique profitera sans aucun doute des expériences utiles réalisées par l'Exposition nationale suisse de 1964.

L'homme de 1986 inspire un cinquième chapitre où la santé, les accidents retiendront toujours plus l'attention. Afin d'éviter une dégradation progressive de l'éthique, une meilleure intégration de l'homme dans son milieu social sera toujours plus nécessaire. Le rôle fondamental de l'éducation, la formation continue imposeront aux organismes privés et publics des efforts particuliers afin de favoriser l'épanouissement de l'homme en fonction des possibilités nouvelles.

Le sixième chapitre est consacré aux conditions générales de développement économique, aux transferts qui se produiront inévitablement, non seulement à cause de la croissance de la population, mais du progrès de la science et de la technique qui créeront de nouveaux besoins en l'espace de vingt-six ans, le secteur primaire qui représentait encore 11,2 % de la population active en 1960 pourrait se réduire jusqu'à 6,5 % en 1986, le secteur secondaire passer de 50,5 à 49,5 % et le secteur tertiaire de 38,3 à 44 %.

Nos Confédérés de Suisse allemande disent volontiers à propos de prévisions: «Erstens kommt es anders und zweitens als man denkt» (les choses se déroulent souvent tout autrement qu'on ne pense). Cette sagesse populaire n'enlève rien évidemment à la valeur de ces recherches prospectives qui se révéleront probablement assez justes au terme de la nouvelle étape.

L'essentiel est de favoriser l'esprit d'initiative à tous les degrés, de fournir les moyens financiers nécessaires à la gestion des institutions dans les trois secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services, mais aussi de coopérer entre partenaires sociaux, communes, autorités cantonales et fédérales ou même continentales.

Un chapitre traite des aspects particuliers de certaines activités économiques. Les auteurs rappellent que le dynamisme d'une économie dépend de la vitalité de quelques secteurs d'avant-garde. On ne saurait dans cette revue contester la nécessité d'une recherche intense dans l'agriculture, ouvrant de nombreuses possibilités d'amélioration et de spécialisation. C'est devenu une sorte de leitmotiv dans les publications syndicales qui traitent de l'agriculture. De même, la

recommandation de créer et développer des entreprises d'avant-garde concerne l'ensemble de la Suisse. L'existence d'un nombre élevé d'entreprises autochtones se révélera également nécessaire bien au-delà des frontières cantonales, à l'époque des grandes concentrations industrielles, dont certaines seront probablement conduites à passer sous le contrôle international. Dans ce mouvement progressif constant, il est évident que l'industrie touristique devra elle aussi s'adapter aux besoins des différentes catégories de clients. Apprécions spécialement la remarque que dans les professions libérales il conviendra de repenser les structures, l'activité et les objectifs « pour que soit joué pleinement le rôle du praticien indépendant ». Peut-être conviendrait-il d'ajouter à cette dernière observation que le recours à la notion de service, à la vocation véritable, gagnera à se faire spontanément, dans l'intérêt de la communauté dans son ensemble.

En ce qui concerne les structures économiques et sociales, une attention toute particulière est accordée à la formation professionnelle de base, agricole, du corps enseignant et des cadres. On sent dans cette partie la patte d'un syndicaliste. Le rôle des associations professionnelles d'employeurs et de travailleurs n'a pas été mésestimé dans cette vaste étude. L'extension des pratiques paritaires, au-delà de la convention collective et des statuts, la transformation des structures, l'alternative unité ou diversité aussi bien en ce qui concerne les organisations patronales que syndicales, sont tour à tour évoquées, la puissance financière également. On me permettra bien de constater que les organisations syndicales ont jusqu'à maintenant été traitées en Cendrillon en ce qui concerne la gestion des caisses de prévoyance publiques ou privées d'entreprises, bien que le travail soit en définitive le grand pourvoyeur de fonds même quand ce sont uniquement les employeurs qui paient les primes. La gestion des caisses AVS a plutôt favorisé le développement et la prospérité des associations d'employeurs. Mais on peut tout de même espérer que la rémunération différée, qui fit d'ailleurs l'objet d'une proposition au récent congrès de l'Union syndicale suisse à Lucerne, sous la forme d'assurances vie et d'épargne négociées contribueront à rétablir un certain équilibre et permettront à nos organisations de jouer un rôle accru et direct dans l'économie.

Un passage important de cette publication fait une place à la coopération qui a toujours un bel avenir devant elle et n'a certainement pas encore épuisé toutes les possibilités d'améliorer la condition ouvrière. Mais, de l'avis des auteurs, ces entreprises subiront aussi un processus de concentration et devront adapter leurs structures aux nécessités nouvelles tout en continuant à poursuivre leurs objectifs fondamentaux.

Notons également la mention de l'innovation récente et efficiente des organisations de consommateurs dont l'influence tend à s'accroître constamment dans le pays.

Les champions de la communauté professionnelle, enterrée vivante par une commission fédérale d'experts, se réjouiront de la voir, comme Phénix, renaître de ses cendres. Sans la nommer, cette prospective sérieuse fait la part belle en effet aux organisations patronales et syndicales en tant que promoteurs d'idées nouvelles et initiateurs de progrès dans la branche ou la profession. Nous ajouterons même dans l'économie au service du peuple entier. L'extension des institutions paritaires contribuera vraisemblablement à développer une atmosphère de collaboration et de confiance, non seulement dans l'intérêt des entreprises, mais aussi des salariés et du pays. Saluons l'augure d'une disparition prochaine du morcellement des organisations d'employeurs et de travailleurs.

Enfin, le neuvième chapitre reconfortera les politiciens qui craignaient d'être supplantés par la technique ou les groupes de pression, pour reprendre l'expression légèrement péjorative de la terminologie scientifique de notre époque. Ce sont, en effet, les parlements qui continueront à avoir le dernier mot. Mais il est évident qu'ils devront tenir compte toujours davantage des options des grandes associations économiques centrales dans leurs décisions. La peur de l'électeur est le commencement de la sagesse, dit-on. Et l'intelligence commande aux parlementaires de faire le meilleur usage des avis souvent contradictoires des partenaires sociaux. Sinon ils s'exposeraient à de redoutables échecs dans les votations populaires auxquelles la démocratie directe convie si souvent le souverain.

En ce qui concerne les institutions politiques, comme tous les groupes vivants, elles devront sans cesse s'adapter à l'évolution de la technique pour échapper à l'emprise des technocrates encore plus redoutables que les politiciens.

C'est de grands politiques que la société aura toujours davantage besoin, préoccupés davantage du bien-être de la communauté que de leur succès ou de leur amour-propre personnel!

Dans les remarques finales, les auteurs de cette étude approfondie rappellent encore la nécessité d'élaborer des plans d'action à long terme, qu'ils préconisaient d'ailleurs déjà dans un chapitre précédent. La question qui se pose est de savoir qui élaborera ces plans et qui les mettra en pratique. Laissons à des personnes plus qualifiées le soin de répondre à ces questions insidieuses. Le bon sens et la constitution politique de notre pays ne laissent pas tant de choix. Si n'importe quels experts peuvent élaborer des plans, la consultation des groupes de pression constitue une nécessité. Elle gagnerait même à être plus organique sur la base du tripartisme: pouvoirs publics, employeurs, travailleurs. Le Parlement ayant toujours en définitive le pouvoir de décision et le peuple celui d'arbitre éventuel.

Félicitons pour conclure les auteurs de cet important travail de prospection et souhaitons qu'il soit poursuivi sans trêve. Car, en définitive, le moyen le plus simple d'être dans le vent est de s'efforcer de

résoudre immédiatement les problèmes qui se posent plutôt que de prétendre remettre tout sur le métier. Il n'y a rien d'éternel dans les constructions humaines et le progrès social est en mouvement continu. Mais il est nécessaire de regarder loin pour construire de façon rationnelle et durable.

Ce que s'est efforcée de faire avec beaucoup de clairvoyance l'équipe vaudoise très éclectique de la *Revue économique et sociale* qui a bien mérité de la Société d'études économiques et sociales de Lausanne, dont elle est l'organe périodique.

Institut international d'études sociales

Au programme de l'exercice 1967 de l'Institut international d'études sociales, création de l'Organisation internationale du travail, le programme suivant a été envisagé :

14 février à Genève : réunion du Conseil de l'institut ;

2 au 28 avril à Nairobi : séminaire est-africain sur les problèmes du travail dans le développement économique ;

17 mai au 7 juillet à Genève : cours des stagiaires ;

13 juin à Genève : conférence publique donnée par le professeur J.-D. Reynaud, du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, sur « L'avenir des relations professionnelles en Europe : perspectives et hypothèses » ;

14 juin à Genève : séminaire sur « L'avenir des relations professionnelles en Europe : perspectives et hypothèses » ;

10 au 13 juillet à Genève : réunion d'experts en matière de recherche sur le rôle des organisations de paysans dans le développement économique ;

5 au 8 septembre à Genève : premier congrès mondial de l'Association internationale des relations professionnelles ;

13 septembre au 17 novembre à Genève : cycle d'études international sur les problèmes du travail dans le développement économique ;

23 au 27 octobre, au Danemark : colloque sur les problèmes de la politique des salaires dans le développement économique ;

18 novembre à Genève : réunion du Comité exécutif de l'institut.